



## REGLEMENT DE SUBVENTION POUR L'ACQUISITION DE GOBELETS REUTILISABLES PAR LES ASSOCIATIONS

### **Objectif du financement :**

Dans le cadre de son Programme Local de Prévention des déchets ménagers qui vise à réduire la production de 7% des ordures ménagères et assimilés sur son territoire en 5 ans, le SICTOM Pontaugur-Pontgibaud souhaite aider les associations du territoire à acquérir des gobelets réutilisables.

### **Bénéficiaires et conditions :**

Les associations culturelles et sportives domiciliées sur le territoire du SICTOM Pontaugur-Pontgibaud.

### **Montants de l'aide :**

Le taux d'intervention du SICTOM Pontaugur-Pontgibaud est fixé à 30% du montant hors taxes de l'investissement envisagé.

Le montant de l'investissement subventionnable est plafonné à 1 000 € hors taxes, soit une subvention maximale de 300 €.

### **Modalités de l'aide et composition du dossier :**

#### **I. Modalités :**

- Une seule aide allouée par association qu'elle soit plafonnée ou non.
- Cette aide est allouée en fonction de la date d'arrivée des demandes et dans la limite des crédits disponibles.
- Obligation pour l'association d'insérer sur une face du gobelet le logo « Les déchets n'en faites pas des tonnes ! ».
- Volonté de l'association d'être éco-exemplaire dans l'organisation de ses manifestations (par exemple charte des manifestations éco-responsables...).
- La commande doit être conforme au devis présenté.
- Le paiement sera réalisé en un seul versement sur présentation de la facture correspondant à l'achat et du gobelet réutilisable réalisé par l'association.
- La facture devra être postérieure à la décision d'attribution de la subvention par le SICTOM Pontaugur-Pontgibaud.



## **2. Composition du dossier :**

- Une demande écrite et justifiée indiquant les coordonnées de l'association ainsi que celles de son Président, courrier à adresser à :  
Monsieur le Président  
SICTOM Pontaumur-Pontgibaud  
37 Route de Pulvérières – Le Vauriat  
63230 SAINT OURS LES ROCHES
  
- Un devis descriptif établi par un prestataire, daté et faisant apparaître le montant total hors taxes et toutes taxes comprises.
- Un relevé d'identité bancaire.
- Les statuts de l'association.

Le SICTOM Pontaumur-Pontgibaud se réserve le droit, si nécessaire, de demander tout complément d'information.

### **Contact :**

SICTOM Pontaumur-Pontgibaud  
37 Route de Pulvérières – Le Vauriat  
63230 SAINT OURS LES ROCHES  
Tél. : 04.73.73.16.83  
Fax : 04.73.73.17.05  
Mail : [sictompontaumur-pontgibaud@orange.fr](mailto:sictompontaumur-pontgibaud@orange.fr)